



VIVRE EN VILLE

Offre d'accompagnement d'une collectivité

FORMULAIRE DE CANDIDATURE – DÉCEMBRE 2017

Grâce à l'appui financier du Fonds Vert du Gouvernement du Québec et de Québec en Forme, et en échange d'une contribution financière réduite, Vivre en Ville offre à une collectivité québécoise, qu'il s'agisse d'une administration municipale (MRC, ville, municipalité, arrondissement) ou par l'entremise d'une organisation à but non lucratif (OBNL), un accompagnement visant à lui permettre de planifier ou de mettre en œuvre un projet de développement urbain ou villageois durable et respectueux des [principes des collectivités viables](#). Pour plus d'information sur l'accompagnement offert, rendez-vous sur www.vivreenville.org/accompagnement.

Ce document peut être accompagné de toute annexe pertinente à l'évaluation du dossier, notamment de documents visuels permettant de mieux comprendre le défi auquel est confronté la collectivité ou l'avancement du projet pour lequel un accompagnement est demandé.

Les candidatures devront être reçues par courriel au plus tard le 20 décembre 2017 à l'adresse suivante : david.paradis@vivreenville.org

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM	PRÉNOM
ORGANISATION	POSTE
COURRIEL	TÉLÉPHONE
ADRESSE	

VILLE

CODE POSTAL

IDENTIFICATION DU PROJET

NOM DE LA COLLECTIVITÉ BÉNÉFICIAIRE



VIVRE EN VILLE

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU PROJET POUR LEQUEL UN ACCOMPAGNEMENT EST DEMANDÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU PROJET AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

INTÉRÊT DU PROJET POUR LA COLLECTIVITÉ

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET



VIVRE EN VILLE

L'IDENTIFICATION (NOM ET TITRE) DES DÉCIDEURS DES PALIERS SUPÉRIEURS DE L'ORGANISATION QUI APPUIENT LE PROJET

Note : Le présent formulaire ne constitue pas un engagement formel de l'organisation qui effectue la demande d'accompagnement. Celle-ci pourra, une fois sélectionnée et préalablement à la signature de l'entente d'accompagnement, compléter son dossier pour y joindre les documents officiels témoignant de l'appui des décideurs à la demande d'accompagnement (p. ex. Résolution du conseil municipal, lettre d'engagement, etc.)

DÉTAILS DE L'ACCOMPAGNEMENT DEMANDÉ

LES OBJECTIFS VISÉS PAR L'ACCOMPAGNEMENT DEMANDÉ

(incluant la nature de l'accompagnement demandé et le rôle que la collectivité souhaite donner à Vivre en Ville dans le projet par rapport aux autres parties prenantes)

La durée prévue de l'accompagnement demandé

Les résultats visés 3 mois, 6 mois, 9 mois et 12 mois après le début de l'accompagnement